

Hobscheid, le 22 avril 2024

## **Concerne: Châteaux de Septfontaines et Centre Culturel Kesselschmatt**

Au Collège des Bourgmestre et Échevins de la commune de Habscht,

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 13 alinéa 3 de la loi communale du 13 décembre 1988, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil communal la motion suivante pour réponse et discussion éventuelle.

Suite à la récente présentation du projet "Kesselschmatt" et à la nouvelle lettre concernant l'acquisition du château de Septfontaines, nous avons des questions concernant ces deux projets et l'aménagement du village Septfontaines :

1. Lors de la mise en œuvre de ces deux projets, qui contribuent au tourisme de la commune de Hobscheid et du village de Septfontaines, nous voulions savoir s'il existait déjà des projets concrets pour la création éventuelle de nouveaux emplacements de voitures ?
2. L'année dernière, on nous a présenté quelques idées de projets pour le château de Septfontaines. Nous voulions vous demander quand a eu lieu le dernier inventaire du château de Septfontaines ? Est-il possible pour le conseil communal d'effectuer une visite du site patrimoine, afin de faire un nouveau inventaire et de faire des propositions concrètes d'amélioration du projet?
3. Un nouvel état des lieux permettrait à la commune de faire baisser le prix lors des négociations. Nos finances communales étant saines, nous proposons d'envisager l'option de l'acquisition du château de Septfontaines en tant que

commune et de discuter ultérieurement avec l'État de la réalisation concrète du projet, de sa restauration et ainsi de la contribution de l'État sous forme de subsides. Un achat par la commune permettra d'éviter un achat éventuel d'un autre promoteur privé.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

**Pour le groupe LSAP,**

Luca COLLING  
Conseiller communal

Yannick MESQUITA  
Conseiller communal